



Attentat de Sarakawa

L'esprit de conquête de l'indépendance économique demeure

Le mercredi 24 janvier 2024, le président de la République Faure Gnassingbé a présidé la commémoration du 50ème anniversaire de l'attentat de Sarakawa. Comme d'habitude, le chef de l'Etat a déposé une gerbe de fleur au mausolée de Sarakawa dans la préfecture de la Kozah.



PAGE 3

SOCIAL



Inclusion financière

Reconnaisances du FNFI pour de vaillantes bénéficiaires

Dans le cadre de son dixième anniversaire, le Fonds national de la finance inclusive (FNFI) a remis des chèques aux bénéficiaires qui s'illustrent positivement dans toutes les préfectures du Togo. La cérémonie a eu lieu hier au stade de Kégué à Lomé. Elle a été présidée par ...

PAGE 3

BANQUE



Séminaire annuel de Coris Bank Togo

Evaluation des performances pour de nouveaux succès

Pour de nouveaux succès en 2024, Coris Bank International Togo remobilise ses équipes. Pour ce faire, le personnel de distribution de Coris Money, la solution de paiement mobile de Coris Bank, a tenu un séminaire annuel, du 17 au 21 janvier ...

PAGE 9

BUSINESS

Investissement dans le transport

Inauguration du nouveau site de la société Van Vliet Automotive Togo

PAGE 5



Futures élections au Togo

Aucune organisation unilatérale en cours

Alors que le Togo évolue sereinement vers l'organisation d'élections législatives et régionales, un groupe de sept partis politiques de l'opposition a fait une sortie qui mérite d'être recadrée.

PAGE 3

DERNIERES HEURES

Une délégation d'Hommes d'affaires turcs au Togo

La ministre Manuela Santos a eu tout récemment une rencontre avec une mission de prospection, composée d'Hommes d'affaires turcs. Cette délégation a été conduite par l'ambassadeur de la Turquie au Togo, Muteber Kiliç. Les discussions ont porté sur les projets prioritaires du gouvernement, inscrits dans la Feuille de route Togo 2025. L'objectif est d'inciter les investisseurs turcs à initier des projets de développement dans les domaines tels que l'agriculture, l'énergie et l'industrie manufacturière.

Ces dernières années, les relations entre le Togo et la Turquie se sont renforcées. La visite du président turc Recep Tayyip Erdoğan à Lomé, le 19 octobre 2021, suivie de l'ouverture de l'ambassade turque au Togo ont concouru à affermir la coopération bilatérale entre Lomé et Ankara.





SOMMAIRE

Développement économique
Le Forum d'investissement de la Cedeao pour bientôt à Lomé



P 4

Économie togolaise
Partenariat public-privé à l'heure des résultats



PP 6&7

Alimentation
La réduction du sucre doit tenir compte de certains éléments vitaux



P 10

Echos des bénéficiaires des produits FNFI

Couture et autonomisation : l'inspirante histoire de Maneh N'gbayor M'moidain à Guérin-Kouka

Partout en Afrique, que ce soit dans les quartiers urbains ou dans les zones rurales, la couture transcende les simples points et coutures pour devenir un moyen permettant aux femmes et aux hommes de s'autonomiser. C'est dans ce paysage riche en couleurs et en traditions que réside l'histoire inspirante de Maneh N'gbayor M'moidain, une couturière passionnée à Guérin-Kouka au Togo. Son parcours, jalonné de défis de résilience, témoigne de l'importance de la couture pour les communautés en Afrique et de l'impact transformateur des produits de la FNFI.

Détermination et formation
Maneh N'gbayor M'moidain a ouvert son propre atelier de couture il y a à peine 3 ans, mais son parcours vers l'autonomisation a commencé bien avant. Ayant grandi dans une famille où, à l'époque, l'éducation des filles était limitée, elle a dû faire preuve d'une détermination sans faille pour poursuivre sa passion. "La couture a toujours été ma passion depuis que je suis toute petite", confie-t-elle. "Même si je n'ai pas eu la chance d'aller à l'école, je me suis inscrite très tôt auprès d'une maîtresse couturière pour apprendre l'art de la couture."

Sa détermination l'a conduite à commencer sa formation en couture dès 2005 dans le canton d'Adjengré, un canton de la préfecture de Sotouboua. Malgré les difficultés rencontrées en chemin, Maneh a persévéré et a continué à parfaire ses

compétences. En 2008, elle a déménagé à Guérin-Kouka, où elle a trouvé un terrain fertile pour développer son talent. "La couture n'est pas seulement un métier pour moi, c'est ma façon de contribuer à ma communauté et de réaliser mes rêves", explique-t-elle.

Surmonter les obstacles financiers avec l'accompagnement du FNFI

Cependant, comme de nombreux artisans en Afrique, Maneh a été confrontée à des obstacles financiers qui entravaient sa croissance professionnelle. C'est là qu'intervient le rôle déterminant des produits du Fonds National de la Finance Inclusive (FNFI). En 2017, Maneh est devenue bénéficiaire du FNFI, un moment décisif dans sa vie professionnelle. "Recevoir le l'accompagnement du FNFI a été comme un rayon de soleil après une tempête", dit-elle avec émotion dans

sa langue maternelle. "Cela m'a donné les moyens de concrétiser mes aspirations entrepreneuriales."

Grâce au produit AJSEF (Accès des Jeunes aux Services Financiers), qu'elle a obtenu à deux

mois." a permis d'investir dans des outils de travail tels que des fils et autres et d'élargir sa clientèle.

Réalisation de Son Rêve

Cependant, pour Maneh, le véritable succès ne

mois."

Conclusion

L'histoire de Maneh N'gbayor M'moidain illustre parfaitement l'importance de la couture pour les communautés en Afrique et l'impact positif des produits



Maneh N'gbayor M'moidain et ses apprentis

reprises, Maneh a reçu deux financements vitaux de 300 000 FCFA, qui ont été un catalyseur pour son entreprise. "Avec le produit AJSEF, j'ai pu acheter quatre nouvelles machines à coudre, ce qui a considérablement augmenté ma capacité de production", raconte-t-elle avec fierté. Et ce n'est pas tout. Cet apport financier lui

réside pas seulement dans les chiffres, mais dans le fait d'être maintenant la propriétaire de son propre atelier, construit sur ses propres fonds. "Avoir mon propre espace de travail est un rêve devenu réalité depuis un an", dit-elle avec un large sourire. "Je ne suis plus une locataire. Aucun propriétaire ne vient plus se présenter chaque fin du

de la FNFI. Sa détermination, associée à l'opportunité offerte par le FNFI, a non seulement transformé sa vie, mais a également inspiré de nombreux autres artisans à poursuivre leurs rêves avec audace et détermination selon ses dires. En fin de compte, c'est une histoire de résilience, de passion et de possibilités infinies.

Ceci est un programme du ministère chargé de l'inclusion financière et de l'organisation du secteur informel



Récépissé N° 0522/31/03/15/HAAC
Edité par DIRECT MEDIA RCCM
N° TG_LOM 2015 B 1045
BP : 30117 Lomé - Togo
Tél : (+228) 97 87 12 42
Facebook: togomatin
E-mail : atogomatin@gmail.com
Site web: www.togomatin.tg
Tw: @togomatin1
Cacavéli: 04, Rue Satelit, 3e Mson avant Groupe Cafper

Directeur de publication :
Motchosso Kodolakina
Secrétaire de rédaction :
Rachidou Zakari
Responsable web :
Carlos Amevor
Comité de rédaction :
Françoise Dasilva

Alexandre Wémima
Edem Dadzie
Attipoe Edem Kodjo
Edy Alley
Responsable administrative, financière
et commerciale:
AMAH Essognim

Graphiste:
Eros Dagoudi
Imprimerie: Direct Print
Distribution : TogoMatin
Tirage : (2000 exemplaires)

Attentat de Sarakawa

L'esprit de conquête de l'indépendance économique demeure

Le mercredi 24 janvier 2024, le président de la République Faure Gnassingbé a présidé la commémoration du 50ème anniversaire de l'attentat de Sarakawa. Comme d'habitude, le chef de l'Etat a déposé une gerbe de fleur au mausolée de Sarakawa dans la préfecture de la Kozah.

Le dépôt solennel de gerbe a eu lieu à 15h 37, suivi de la sonnerie aux morts. Il y a également eu la rediffusion des archives radiophoniques de l'époque. L'objectif était de rappeler à la mémoire collective du peuple togolais, les circonstances de ce fait marquant, considéré à juste titre comme fondateur de l'indépendance économique du pays.

C'est donc dans une ambiance empreinte d'émotion, que l'assistance a communié, dans le recueillement et la reconnaissance, à l'évocation de l'histoire de Sarakawa, pittoresque localité montagnaise de la préfecture de la Kozah, devenue il y a 50 ans le symbole du sacrifice sur fond de patriotisme, et de la victoire qui nourrit la cohésion sociale.

L'histoire retient pour les générations d'aujourd'hui et pour celles de demain qu'au lendemain de l'accession du Togo à la souveraineté internationale, le fleuron de l'économie était constitué par l'exploitation des phosphates, autrefois faite par une société à capitaux étrangers.

Seulement 1% des parts était concédé à l'Etat togolais. D'après négociations sont entamées par le chef de l'Etat, à partir des années 70, pour



Faure Gnassingbé (en blanc) lors du dépôt de gerbe à Sarakawa

obtenir une augmentation de la participation du pays au capital de la société minière.

Ces efforts furent infructueux. La participation nationale passe difficilement à 19%, puis 35%, mais il n'est pas question d'envisager la majorité. Face au refus des exploitants de porter la part du Togo à 51% pour permettre à la jeune nation de tirer des dividendes

légitimes de l'exploitation de son minerai, le gouvernement décide de dénoncer les accords précoloniaux.

Le Togo sera désormais majoritaire dans l'exploitation minière et la commercialisation du phosphate sera assurée par un office national. Le président Eyadema en fait l'annonce le

10 janvier 1974. Deux semaines plus tard, son trajet par avion de Lomé à Pya est brutalement stoppé par le crash qui survient à quelques encablures de sa destination.

Des passagers perdent la vie. Le président Eyadema s'en sort avec des blessures. Il s'empresse quelques heures plus tard de parler à son peuple pour le rassurer. Les deux

dernières phrases de sa courte adresse ont traversé les âges : « Un coup isolé n'arrête jamais le combat. Quelles que soient les circonstances et quoi qu'il m'arrive, vous continuerez la bataille que nous avons entreprise ensemble pour notre indépendance économique ».

À l'effroi et à l'indignation succèdent l'admiration, l'attachement et l'adhésion des populations qui interprètent désormais les événements qui se sont succédé depuis quelques semaines à l'aune de la lutte pour les intérêts divergents : Eyadema a donc triomphé d'un complot impérialiste pour permettre au Togo de conquérir son indépendance économique.

Aujourd'hui encore, cinq décennies après l'attentat de Sarakawa, cette conquête mérite d'être entretenue à travers des choix courageux et de options stratégiques visant le bien-être des populations togolaises et les intérêts du Togo au plan international.

La Feuille de route gouvernementale Togo 2025 mise en œuvre suivant la vision de développement imprimée par le chef de l'Etat Faure Gnassingbé, est le catalyseur approprié pour accélérer les interventions de l'Etat dans l'optique de construire un pays en paix, une nation

moderne avec une croissance économique inclusive et durable.

Le discours de circonstance du ministre de l'Administration territoriale, de la Décentralisation et du Développement des territoires, le colonel Hodabalo Awaté, a conclu à juste titre la cérémonie en renouvelant l'engagement de tous à mettre de l'ardeur au travail, pour une prospérité partagée.

« Nous restons résolument engagés à soutenir votre politique de paix, de justice, de prospérité et demeurons mobilisés derrière vous ensemble pour continuer la bataille entreprise pour notre indépendance économique », a-t-il affirmé.

Les événements du 24 janvier 1974 méritent de vivre dans la conscience de tous les Togolais et dans la mémoire nationale pour leur caractère hautement symbolique, historique et patriotique.

La célébration du cinquantenaire s'est déroulée en présence des chefs d'institutions de la République, de membres du gouvernement, d'élus, d'autorités politiques, administratives, militaires et traditionnelles, à Sarakawa, à Lomé, ainsi que dans les chefs-lieux de régions.

TM

Futures élections

Aucune organisation unilatérale en cours au Togo

Alors que le Togo évolue sereinement vers l'organisation d'élections législatives et régionales, un groupe de sept partis politiques de l'opposition a fait une sortie qui mérite d'être recadrée.

Selon ces formations politiques, le régime du président Faure Gnassingbé tente de forcer la tenue solitaire des prochaines élections. Ces partis réclament de manière pressante l'instauration d'un dialogue inclusif impliquant les acteurs de la vie socio-politiques afin de discuter des consultations à venir, condition sine qua non pour des élections considérées comme libres, fiables et transparentes.

Parmi les signataires de cet appel, l'on retrouve les Forces démocratiques pour la République (FDR), la Convention démocratique des peuples africains (CDPA), et le Togo Autrement. Il est important de souligner toutefois que le régime n'a jamais organisé unilatéralement des élections au Togo.

D'ailleurs, le gouvernement a créé le Cadre permanent de concertation (CPC) qui regroupe les partis politiques de la majorité et

de l'opposition, permettant ainsi la participation de tous les acteurs au dialogue. L'on se pose donc des questions sur les réelles motivations des auteurs de cette sortie malencontreuse.

Craignent-ils de perdre les futures élections en raison du fait qu'ils sont conscients de ne peut-être pas disposer d'un soutien électoral solide ? Il est aussi curieux de constater que c'est au lendemain de modifications majeures à l'Assemblée nationale que ces acteurs se prononcent.

Ces modifications du Code électoral et d'une loi organique visent à harmoniser les textes de la République aux nouvelles exigences électorales de notre pays. Elles émanent des propositions faites lors des travaux du CPC. Ces propositions proviennent d'acteurs représentatifs de la scène politique nationale.

La rédaction

Inclusion financière

Reconnaisances du FNFI pour de vaillantes bénéficiaires

Dans le cadre de son dixième anniversaire, le Fonds national de la finance inclusive (FNFI) a remis des chèques aux bénéficiaires qui s'illustrent positivement dans toutes les préfectures du Togo. La cérémonie a eu lieu hier au stade de Kégué à Lomé. Elle a été présidée par le directeur général du FNFI, N'dassim T. Songai.



Photo de famille à la suite de la remise des chèques

« Les différentes interventions du FNFI ont permis de mettre en œuvre 13 produits et d'octroyer 1 868 017 crédits pour une enveloppe totale de 109,593 milliards F CFA, répartis sur l'ensemble du territoire pour un taux de remboursement de 93,51% », a indiqué Mazamesso Assih, ministre en charge de l'Inclusion financière et de l'Organisation du secteur

informel, il y a quelques jours.

Lancé en 2014, le FNFI a renforcé les capacités financières et opérationnelles des services financiers décentralisés, répondant ainsi aux besoins financiers des couches de la population n'ayant pas accès aux services financiers traditionnels.

En 10 ans d'existence,

l'institution est reconnue tant au niveau national qu'international comme un modèle de promotion de la finance accessible à tous, en particulier pour les personnes économiquement défavorisées, s'intégrant solidement dans le paysage financier national.

« C'est une grande surprise pour moi ce matin. J'aimerais féliciter tous les acteurs du FNFI. J'aimerais leur dire un grand merci. Le FNFI nous a libérés de beaucoup de vices, notamment, l'oisiveté. Avec le FNFI, nous les femmes togolaises progressons. Avec le FNFI, nous faisons des prêts sans garanties. Le taux d'intérêt est aussi très abordable », nous a confié Sébabé Essofa, une bénéficiaire originaire de la préfecture de la Kozah. Madame Essofa collabore avec le FNFI depuis 10 ans, donc depuis le début.

Elle a commencé avec 30 000 F CFA, et est aujourd'hui au deuxième cycle du produit N'kodédé qui est à 10 millions de F CFA.

E. Dadzie

LOMB-MA-001203RICA

SIGNIFICATION DE LA LETTRE D'ARRETE ET DE CLÔTURE DE COMPTE

COPIE

En deux mille vingt-quatre,
Et le Vingt-six (26) Janvier à _____ heures _____ minutes ;

A la requête de **SUNU Bank Togo**, Société Anonyme avec Conseil d'Administration au capital de 11 164 032 000 FCFA inscrite au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier sous le numéro TG-LOM 2006 B 1428, dont le siège est sis à Lomé, dans l'immeuble SUNU BANK, 23 Avenue Kleber Dadjo, 01 BP : 904, représentée par son **Directeur Général, Monsieur Mohamed BAH**, demeurant à Lomé et domicilié en cette qualité au siège de la banque ;

Tel, **Nous M^e Anani AMEKUDJI**
Huissier de Justice près le Cour d'Appel et le Tribunal de Grande Instance de Lomé, demeurant et domicilié en ladite Ville, 2^{ème} Rue à gauche sous le CEG des Etats quartier des Etats Sous-séjour

Signifié et laissé à :

Madame BLEWOUSSE Afiwoa Wootossi, propriétaire des Etablissements AWLA-LYS, demeurant et domiciliée à Lomé, quartier Tokoin séminaire, Tel : (+228) 91 44 54 46/ 97 39 83 83/ 90 66 00 12, où étant et parlant à : *N ayant pas de domicile ni résidence connus par SUNU Bank Togo SA, nous avons conformément à l'article 58 du C.P.C. procédé à la signification de la lettre d'arrêt et de clôture de compte du 26/01/2023 par affichage à la porte de l'établissement de Grande Instance de Lomé et par insertion dans le journal TOGOMATIN dirigé par le Président dudit Tribunal et ce suivant l'ordonnance n° 3287/2023 du 20/12/2023.*

La copie originale de la lettre en date du 26 Janvier 2023 Réf: 0035/SUNU Bank Togo/DG/DE/DRC/2023 ayant pour objet « Notification d'arrêt et de clôture de compte », à laquelle est joint le relevé du compte n°16390470210 commençant par : « Madame, Notre Banque a signé avec vous une convention en compte courant le 18 Décembre 2019 modifiée par l'avenant du 25 mars 2021. Nous avons accordé dans le cadre de cette relation d'affaires, plusieurs concours financiers » et se terminant par « Nous vous prions de noter que, le défaut de toute contestation de l'arrêt du compte effectué par la Banque dans les formes ci-dessus indiquées et dans le délai ci-haut imparti, vaudra acceptation du montant du solde arrêté. Veuillez agréer, Madame, l'expression de notre considération distinguée. »

La présente signification lui est faite à toutes fins utiles que de droit.

**SOUS TOUTES RESERVES
A CE QU'ELLE N'EN IGNORE**

Et, je lui ai laissé, étant et parlant comme ci-dessus, copie originale de la lettre de notification d'arrêt et de clôture de compte en date du 26 Janvier 2023 Réf : 0035/SUNU Bank Togo/DG/DE/DRC/2023, copie originale du relevé du compte n° 16390470210 ainsi que celle du présent exploit dont le coût est de : _____ FCFA.

Et : (04)
- Copie originale de la lettre de notification d'arrêt et de clôture de compte
- Copie originale du relevé de compte n°16390470210



**** NOSTRO ****

Compte 14390470210 en FRANC CFA BCEAO (XOF)
Relevé du 01.01.2022 au 31.12.2022 (page 1)

ETS AWLA LYS
BP:305016 TEL: 90 66 00 12
**** NOSTRO ****
**** NOSTRO ****
**** NOSTRO ****

Date	LIBELLÉ	REFERENCE	VALEUR	DEBIT	CREDIT
	Annuel solde au 31.12.2021				0
15.03	VIN DU CPT VUE : DECORANCE DU TERME	F200411	14.03.22	2,425,844	
15.03	DEBIT A IMPAYER	F200411	14.03.22	21,816	
15.03	VIN DU CPT VUE : INTERETS INTERCALAIRES	F200411	14.03.22		21,816
15.03	SON DECORANCE DU TERME	F416509	15.03.22	8,110,211	
15.03	REP F416509 AU 10-SEP-2021	F200411	15.03.22		1,330,243
15.03	VIN DU CPT VUE : DECORANCE IMPAYEE PREY	F200411	15.03.22	1,330,243	
15.03	REP F200411 AU 25-NOV-2021	F200411	15.03.22		1,330,243
15.03	VIN DU CPT VUE : DECORANCE IMPAYEE PREY	F200411	15.03.22	1,330,243	
15.03	REP F200411 AU 25-SEP-2021	F200411	15.03.22		1,330,243
15.03	VIN DU CPT VUE : DECORANCE IMPAYEE PREY	F200411	15.03.22	1,330,243	
15.03	REP F200411 AU 25-JAN-2022	F200411	15.03.22		1,330,243
15.03	VIN DU CPT VUE : DECORANCE IMPAYEE PREY	F200411	15.03.22	1,330,243	
15.03	REP F200411 AU 25-FEB-2022	F200411	15.03.22		1,330,243
17.03	VIN AU CPT CCL	0121674	17.03.22	251,106	
30.04	CONSOLIDATION DEBIT EN COMPTE EN CREANCE	0401304	30.04.22	48,081	
29.12	DOUZESE ET LITTOISESE	0906829	29.12.22		35,400
	CONSOLIDATION CCL				
	Total des mouvements			12,523,450	0
	Nouveau solde au 31.12.2022			12,523,450	

Seul erreur ou omission.



Madame Afiwoa Wootossi BLEWOUSSE
Promotrice des établissements AWLA-LYS
Tél : 91 44 54 46 / 97 39 83 83 / 90 66 00 12
Lomé - TOGO

N° 0035 /SUNU Bank Togo/DG/DE/DRC/2023 Lomé, le 18 JAN 2023

Objet : Notification d'arrêt et de clôture de compte

Madame,

Notre Banque a signé avec vous une convention en compte courant le 18 décembre 2019 modifiée par l'avenant du 25 mars 2021. Nous avons accordé dans le cadre de cette relation d'affaires, plusieurs concours financiers.

Le compte courant n° 16390470008 des établissements AWLA-LYS dont vous êtes le promoteur, ouvert dans nos livres a enregistré au terme du délai convenu des impayés. Cette situation a entraîné le déclassement de ses engagements en créances douteuses et litigieuses conformément aux normes prudentielles de la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO).

Malgré nos multitudes relances, vous n'avez pas daigné nous couvrir du montant des impayés.

La Banque vous confirme, par la présente, sa décision de mettre fin à sa relation d'affaires existant entre vous et elle et de clôturer définitivement le compte des établissements AWLA-LYS. Le solde débiteur dudit compte est arrêté à un montant, sauf erreur ou omission, de douze millions cinq cent vingt-trois mille quatre cent cinquante (12 523 450 F CFA), sous réserve des intérêts de droit et autre frais à échoir.

Nous vous invitons à nous faire connaître dans un délai de trente (30) jours, à compter de la réception de la présente, toute contestation du montant arrêté et à nous produire le cas échéant tout justificatif.

Votre contestation doit être formulée par lettre avec accusé de réception ou contre décharge délaissée à la Banque.

Nous vous prions de noter que, le défaut de toute contestation de l'arrêt du compte effectué par la Banque dans les formes ci-dessus indiquées et dans le délai ci-haut imparti, vaudra acceptation du montant du solde arrêté.

Veuillez agréer, Madame, l'expression de notre considération distinguée.

Chef Département Recouvrement & Contentieux,
Keoujouketo SONGOI

 DIRECTION DES ENGAGEMENTS & UPLI Bank
 Immeuble SUNU Bank, 23 Av. Kleber Dadjo
 BP 904 Lomé Togo - 01 90 66 00 12

Directeur des Engagements,

Laté Georges LAWSON

Développement économique

Le Forum d'investissement de la Cedeao pour bientôt à Lomé

Stimuler le développement économique par la mise en place d'un vivier créateur de richesse, c'est à ce besoin que répond le Forum d'investissement de la Cedeao. Projet initié par la Banque de l'investissement et de développement de la Cedeao (BIDC), le Forum d'investissement de la Cedeao se tiendra du 04 au 05 avril 2024 à Lomé. L'annonce a été faite, ce mercredi 24 janvier 2024 au siège de l'institution dans la capitale togolaise.

Face aux multiples chocs liés à la pandémie du coronavirus puis au conflit russo-ukrainien, la Communauté économique de l'Afrique de l'Ouest (Cedeao) a fait preuve de résilience. Selon la BIDC, le Forum de l'investissement de la Cedeao va permettre de promouvoir le développement communautaire. Pour George Agyekum Donkor, président de la BIDC, « ce Forum créera des opportunités pour que des partenariats soient créés dans les domaines des infrastructures, de l'agriculture... ». Levier de croissance des Etats membres, « le Forum d'investissement

de la Cedeao servira d'instrument de réduction de la pauvreté », a expliqué Sani Yaya, ministre de l'Economie et des Finances du Togo. L'officiel togolais a rassuré la BIDC de l'engagement ferme du Togo à accompagner les initiatives de la banque régionale et a invité les parties prenantes à œuvrer pour maximiser l'impact de ce Forum.

« Transformer les communautés de la Cedeao dans un environnement difficile », est le thème de ce Forum de l'investissement de la Cedeao. La BIDC en partenariat avec le Togo et le gouvernement indien, veut transformer les économies ouest-africaines. Le

Forum d'investissement de la Cedeao va donc dynamiser les réflexions sur les stratégies visant à améliorer le climat d'investissement dans la région et à créer des opportunités de croissance. Selon la BIDC, ce Forum vise à sensibiliser au fort potentiel d'investissement de la Cedeao et à

sur des questions essentielles telles que la sécurité alimentaire, le développement des infrastructures, le changement climatique et la création d'emplois. Le Forum va aussi encourager le partage des meilleures pratiques et la mise en relation des investisseurs et promoteurs.

sécurité alimentaire, aux infrastructures et aux emplois verts. Outre les panels, les B2B en vue des mises en relation et le réseautage feront la part belle de ce Forum. Par ailleurs, au cours de cette cérémonie de lancement, le logo du Forum de l'investissement de la Cedeao a été présenté à la presse et aux participants. Institution de Financement du Développement de quinze (15) Etats membres de la Cedeao que sont le Bénin, le Burkina Faso, le Cap-Vert, la Côte d'Ivoire, la Gambie, le Ghana, la Guinée, la Guinée-Bissau, le Libéria, le Mali, le Niger, le Nigéria, le Sénégal, la Sierra Leone et le Togo, la BIDC a pour mission de promouvoir une sous-région intégrée, inclusive, durable et résiliente à travers le financement de projets de développement.



Photo de famille du lancement du Forum d'investissement de la Cedeao

faciliter les partenariats d'investissements entre les acteurs clés opérant dans la Cedeao. Il fournit aussi une plateforme de discussion

Une palette d'activités va agrémenter les échanges lors de ce Forum. Des panels vont se tenir sur les sujets relatifs à la

Edy Alley

Investissement dans le transport

Inauguration du nouveau site de la société Van Vliet Automotive Togo

C'est une société qui vient étoffer ou diversifier l'offre industrielle de la PIA. Le nouveau site de la société Van Vliet Automotive a été inauguré au sein de la PIA annexe, ce jeudi 25 janvier 2024. Spécialisée dans la vente de poids lourds, Van Vliet Automotive commercialise des camions et offre au public un service après-vente et des pièces de rechange.



Inauguration du nouveau site de la société Van Vliet Automotive Togo, ce 25 janvier à Lomé

Représentant les marques Man Trucks and Bus et Volkswagen Truck and Bus, la société Van vliet Automotive est présente au Togo depuis 2019. En intégrant la Plateforme industrielle d'Adétikopé (PIA), Van Vliet Automotive montre son adhésion à la politique industrielle du gouvernement.

« Van vliet Automotive est un groupe néerlandais qui a plus de 1000 à 1200 camions neufs en permanence en Hollande. Il y a quelques

années, la société a décidé de s'implanter sur le continent africain en signant des partenariats avec Man Truck & Bus, l'inventeur du moteur Diesel, puis récemment avec Volkswagen Truck & Bus. Donc notre implantation au Togo est la première sur le continent. Présent depuis quelques années au Togo, il nous fallait alors un autre site. L'opportunité de s'installer sur la PIA est guidée par le futur que représente la PIA.

Ce futur est conforté par la vision du chef de l'Etat qui est en train de se réaliser, et nous sommes donc fiers de nous implanter dans l'annexe de la PIA. Nous allons y faire de la vente de camions et de semi-remorques, ainsi que de camions citerne. Nous allons les réparer, faire la maintenance et avoir des contrats d'entretien », a déclaré le directeur général de Van Vliet Automotive Togo, Marc Boisgarnier.

Pour la directrice commerciale de la PIA, Pascaline Ndayambaje, l'installation de Van Vliet Autonome témoigne de l'intérêt des investisseurs pour la PIA. « On encourage tous les investissements du gouvernement qui s'alignent sur la politique nationale du gouvernement qui est d'amener le maximum d'investisseurs possibles à la PIA, et la PIA est la place idéale », a-t-elle déclaré.

Desservant les pays de l'hinterland, le Togo présente une flotte de camion qui favorise l'implantation de la société Van Vliet Autonome au Togo. Une présence

justifiée selon Yawovi Sikpa, représentant du ministère de la Promotion de l'investissement et directeur général de l'Agence de la promotion de l'investissement de la zone franche (API-ZF). « Je vous dis le merci sincère que le Togo vous adresse pour l'avoir choisi pour installer votre unité de maintenance des véhicules utilitaires VW et MAN. Rassurez-vous, le Togo a tous les atouts pour vous accompagner », a-t-il indiqué.

Pour le président directeur général de Van Vliet Automotive Group, Marcel Van Vliet, la mise en place des allègements fiscaux permettent aux acteurs d'obtenir des matériels roulants plus aisément au Togo. Il a donc remercié le chef de l'Etat, Faure Gnassingbé pour sa politique.

Van vliet automotive Group est l'un des plus gros spécialistes européens de camions spécialisés (camion benne, camion-citerne, camion-grue, camion de nettoyage, camion pompier). Divers types de bus sont proposés

notamment les minibus, les bus urbains et les autocars, qui sont configurables dans les moindres détails. Van Vliet Automotive dispose aussi de tracteurs de diverses configurations, des semi-remorques, des pièces détachées d'origine Man et Accessoires, un service après-vente et un centre de formation. Ce dernier permet de former les chauffeurs de camions togolais, cas de la société Sotral.

Pour la construction de ce nouveau site, Van Vliet Automotive a fait confiance aux nationaux qui ont exécuté les travaux. Le directeur général a donc rendu hommage au cabinet d'architecture TPA, ainsi qu'André Noamedzi, contrôleur de TPA « mais qui nous a malheureusement quittés tout juste à la fin des travaux, et je tenais à le remercier ici. J'en profite pour remercier sa fille présente ici parmi nous ». Cette inauguration a été aussi marquée par des danses chorégraphiques et plusieurs projections sur le constructeur Man Truck & Bus.

Edy Alley

Économie togolaise

Partenariat public-privé à l'heure des résultats

Le Togo a mis en place un Comité de concertation Etat-secteur privé. Partenariat important entre les gouvernants et les privés, quels en sont les éventuels impacts sur le développement ?

le cadre de concertation État-secteur privé qui sert de lieu de dialogue pour construire une relation de confiance

Investissements directs étrangers (IDE) qui ont enregistré une hausse de 15 % en 2022, ainsi que dans les données des exportations, ayant connu une croissance de 10 % durant la même période.

progression de 6,3 %. En valeur absolue, c'est la deuxième plus forte progression du trimestre, derrière la Côte d'Ivoire. Au sein de l'Uemoa, l'encours des dépôts collectés par les institutions de microfinance a connu un accroissement de 97,47 milliards de francs CFA (soit +4,8 %) par rapport au trimestre précédent, pour s'établir à 2 134 milliards de francs CFA.



Les octrois de crédits font partie des retombées. Dans l'ancien classement Doing Business, le Togo a réalisé un saut de 59 places entre 2018 et 2019, soit la meilleure progression sur une période aussi courte dans l'histoire du rapport. Cela témoigne de la facilité de faire des affaires dans ce pays très favorable aux entreprises, quelle que soit leur taille. C'est aussi parce que les pouvoirs publics (et les microfinances qu'ils promeuvent) accordent des crédits aux demandeurs, avec des taux d'intérêt et des conditions de remboursement qui défient la concurrence dans la sous-région.

La Bceao note en général une dynamique positive d'évolution des indicateurs d'activités des SFD. Tout de même, le tableau togolais est quelque peu moins reluisant à ce niveau, mais largement devant celui des autres pays. À cause de la baisse saisonnière des activités après les fêtes de fin d'année, il y a eu une baisse trimestrielle de -0,2 % (en recul de 717,8 millions de francs) de crédits octroyés. C'est moindre comparé au Bénin où les crédits accordés par les SFD ont diminué de 10,7 % et 1,3 % en Côte d'Ivoire notamment.

Selon le ministre togolais de l'Economie et des Finances, Sani Yaya, le thème de ladite journée « traduit le rôle majeur que le secteur privé joue dans l'économie nationale ainsi que la confiance du gouvernement en ce partenaire clé de notre économie nationale. C'est un événement qui marque une étape importante dans l'évolution du cadre de concertation Etat-secteur privé ». Il a souligné l'importance du secteur privé en faisant remarquer que la Feuille de route gouvernementale repose, en grande partie, sur la mobilisation et l'engagement de ce secteur à porter et à financer une bonne partie des projets prioritaires qui y sont inscrits, soit environ 50%. « Les investissements privés ont progressé de 4,5% en moyenne, ces cinq dernières années, pour atteindre plus de 20% du PIB en 2022 », a fait savoir le ministre de l'Economie et des Finances.

La jonction pour une croissance économique

Le pays continue de s'engager dans une politique de

développement visant à garantir le bien-être des populations. Dans celle-ci, les dirigeants comptent beaucoup sur le secteur privé, considéré comme un partenaire essentiel pour stimuler la croissance économique et favoriser la création d'emplois durables. C'est un cadre d'écoute et d'échanges entre les pouvoirs publics, les organisations patronales et consulaires, et l'ensemble des opérateurs économiques installés au Togo. Il permet de structurer le dialogue public-privé pour le rendre plus fécond et plus profond.

L'exécutif est convaincu que chaque entreprise, petite, moyenne ou grande, peut contribuer à la résolution des défis à savoir la croissance, l'emploi et l'innovation. En 2022, le PIB du Togo a augmenté de 5,3 %, dont 2,3 % est attribuable au secteur privé. La Journée nationale du partenariat public-privé fait maintenant partie de ces actions qui feront en sorte que le secteur privé puisse s'épanouir pour réaliser encore plus de progrès. À côté, il convient de mentionner

entre les entreprises et l'administration fiscale. Et aussi, les réformes qui améliorent l'environnement des affaires comme le guichet unique pour les investisseurs, la simplification des procédures administratives, etc.

Impact du public-privé

Les retombées de ces

Des données publiées par la Bceao indiquent qu'au Togo, les microfinances ont connu une hausse des dépôts par les clients

C'est un véritable



Présidium de la conférence

initiatives sont par exemple la croissance de 20 % du nombre d'entreprises enregistrées entre 2021 et 2022. Cette dynamique positive se reflète également dans les statistiques des

au premier trimestre de 2023. L'encours des Services financiers décentralisés (SFD) du Togo a enregistré une hausse trimestrielle de 21 milliards de francs CFA, ce qui représente une

mastodonte en matière d'octroi de crédits aux populations pauvres exclues du système bancaire classique. Depuis sa création en 2014 jusqu'à juillet 2023, le Fonds national de...

... la finance inclusive a débloqué un montant de 107,59 milliards de francs CFA de crédits au profit de 1,8 million de personnes. À travers sa quinzaine de produits dédiés à plusieurs catégories de couches sociales, il

Le climat des affaires peut être défini comme un espace conceptuel dans lequel évoluent les entreprises. C'est surtout l'ensemble des facteurs ayant un impact sur les décisions de celles-ci et le développement de

climat des affaires, il faut commencer par des allègements des procédures relevant des institutions impliquées dans l'investissement et l'entrepreneuriat, ce qui implique notamment le renforcement des prérogatives. C'est aussi d'une grande utilité de dématérialiser les procédures administratives ; créer des plateformes numériques dédiées à l'investissement et à la promotion des activités industrielles, etc. Le Togo fait office de bon élève dans tous ces tableaux.

Avant sa suspension, Doing Business, créé en 2002 par la Banque mondiale, analysait les indices de la création d'entreprise, l'obtention de prêts, l'obtention de permis de construire, le raccordement à l'électricité, l'exécution des contrats, le paiement des impôts et taxes, le commerce frontalier, la protection des investisseurs, le transfert de propriété,

etc. Le Togo a réalisé un bond impressionnant de 59 places entre 2018 et 2019, ce qui représente sa meilleure progression sur une période aussi courte dans le palmarès du rapport.

Le pays fait à nouveau partie des 54 économies évaluées dans le nouveau rapport de la Banque mondiale dénommé le Business Ready (B-Ready). Il vise à évaluer le climat des affaires et les investissements dans

prévue pour le printemps 2024. Elle élargit la portée de l'analyse afin d'inclure des facteurs comme la gouvernance, l'infrastructure, le capital humain et l'innovation. Il est attendu que le Togo garde son rythme, lui qui poursuit les réformes et met en place des mesures incitatives pour accroître les affaires et faire venir à lui les investissements. Le CFE a compté en 2020 plus de 12 500 entreprises créées, 13 777 en 2021 et 13 835 entreprises en



Sani Yaya

étouffe sérieusement la pauvreté. Le taux de remboursement des crédits est proche de 95 %.

De l'air pour les affaires

leurs activités. Le Togo est un pays qui prend en compte les besoins des acteurs qui se trouvent dans cet environnement. Il est reconnu par tous ceux qui cherchent à améliorer le



les pays ; à faciliter les investissements privés, générer de l'emploi et améliorer la productivité.

La première édition est

2022. Cela décrit assez la qualité du climat togolais des affaires.

Attipoe Edem Kodjo

BULLETIN D'ABONNEMENT



Vous êtes un **annonceur**, un **privé**, une **agence conseil** en communication ou un **homme d'affaires**! Vous avez besoin d'une communication dans le journal **Togo Matin**?



BP: 30117 Lomé-Togo
Tél: 97 87 12 42
Facebook: togomatin
E-mail: atogomatin@gmail.com
Site web: www.togomatin.tg
tw: @togomatin1

Abonnez-vous au journal quotidien **TOGO MATIN** !

Souhaitez-vous vous abonner au journal Togo Matin ou l'offrir à un (e) ami (e) ou à vos proches?

Nom ou raison sociale:

Profession ou activité:

Adresse: / BP:

Tél: / E-mail:

► Je m'abonne

01 Abonnement mensuel: 5.000 FCFA

02 Abonnement trimestriel: 15.000 FCFA

03 Abonnement semestriel: 20.000 FCFA

04 Abonnement annuel: 40.000 FCFA

REQUETE

A
MONSIEUR LE PRESIDENT DU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE LOME

A la requête la Banque Sahélo-Saharienne pour l'Investissement et le Commerce (BSIC-TOGO) SA, Société Anonyme avec Conseil d'Administration au capital social de treize milliards (13.000.000.000) F CFA, ayant son siège à Lomé, BP 3802, Boulevard du 13 Janvier, immatriculé au RCCM sous le numéro 2005B0004, représentée par sa Directrice Générale ;

Assistée de Maître Koffi Sylvain MENSAH-ATTOH, Avocat à la Cour, Angle Rue Konfess et 400 Rue des Gémeaux, Tokoin Forever, en face du Centre de Santé ATES, 01 BP : 2785 Lomé 01, Tél. 22 26 12 47, Fax. 22 26 70 55 ;

A L'HONNEUR DE VOUS EXPOSER

Que la société GOD SAVES AND SONS SARL-U entretient dans les livres de l'exposante une relation de compte courant (Pièce N°1) ;

Que de cette relation de compte courant, l'exposante a accordé à la Société GOS SAVES AND SONS SARL-U divers concours financiers dont elle reste créancière de la somme de Dix-sept millions trois cent mille six cent quarante-cinq (17.300.645) FCFA (Pièce N° 2) ;

Qu'en garantie et sûreté de ces conventions, la nommée NOUKPE Amavi Eryonam s'est portée caution hypothécaire en affectant son immeuble objet du titre foncier N°5355 RT ;

Que face à l'impossibilité de payer sa dette envers l'exposante, la requise a procédé à la fermeture des portes de sa société du jour au lendemain et sa caution hypothécaire, dame NOUKPE Amavi s'est rendue injoignable ;

Que toutes les démarches entreprises pour rentrer en contact avec ses débiteurs en vue de la signification de la lettre de clôture du compte courant liant les parties se sont soldées par des échecs ;

Que par le biais de Maître Sémado AKUESON, Huissier de Justice il a été dressé un procès-verbal de recherche infructueuse (Pièce N°3) ;

Que pour permettre à l'exposante de recouvrer sa créance, elle sollicite de la juridiction de céans conformément à l'article 58 du Code de Procédure Civile qui énonce que : « Lorsque la partie destinataire n'a ni domicile ni résidence connus, la notification s'opère par affichage à la porte principale de l'auditoire du Tribunal compétent et par insertion dans un journal ou périodique de diffusion nationale ou local désigné par le juge » de l'autoriser à procéder par affichage à l'auditoire du Tribunal et dans un journal d'annonce légale tous actes de procédure contre la société GOD SAVES AND SONS SARL-U et contre sa caution hypothécaire, dame NOUKPE Amavi Eryonam ;

SOUS TOUTES RESERVES
ET CE SERA JUSTICE

Fait à Lomé, le 03 janvier 2024

Pour l'exposante,

Société Anonyme
M. MENSAH-ATTOH
R. 178
B. 3802
L. 13 JANVIER
C. 13 JANVIER
S. 13 JANVIER
M. KOFFI SYLVAIN MENSAH-ATTOH

Et (02)

ORDONNANCE N° 40 /2024

Nous, Atchou ADJEODA, Président du Tribunal de Grande Instance de Lomé ;

Vu la requête qui précède ;

Vu les motifs y exposés et les pièces jointes ;

Vu les dispositions de l'article 163 et 58 du Code de Procédure Civile ;

Attendu que la requête paraît fondée ;

Qu'il y a lieu d'y faire droit ;

En conséquence, ordonnons à la société BSIC-TOGO SA de procéder par affichage à l'auditoire du Tribunal et dans le journal d'annonce légale T.O.T.O. DAILY qu'il plaira, tous actes de procédure contre la Société GOD SAVES AND SONS SARL-U et sa caution dame NOUKPE Amavi Eryonam ;

Disons qu'il nous en sera référé en cas de difficulté ;

Fait à Lomé, en notre Cabinet, le 09 JAN 2024

LE PRESIDENT DU TRIBUNAL


Atchou ADJEODA

Quelques ambassades et consulats

- Ambassade des Etats-Unis; Tél: 22 61 54 70
- Ambassade d'Allemagne; Tél: 22 23 32 32
- Ambassade de France; Tél: 22 23 46 40
- Ghana Embassy; Tél: 22 21 31 94
- Ambassade d'Egypte; Tél: 22 21 24 43
- Ambassade du Niger; Tél: 22 21 60 25
- Ambassade de Chine; Tél: 22 22 38 56
- Union Européenne; Tél: 22 53 60 00
- Consulat de Belgique; Tél: 22 21 03 23
- Consulat de France; Tél: 22 23 46 40
- Consulat de Suisse; Tél: 22 20 50 60
- Consulat de Canada; Tél: 22 51 87 30
- Ambassade du Nigéria; Tél: 22 21 60 25
- Ambassade du Gabon; Tél: 22 26 75 63
- Ambassade du Brésil; Tél: 22 61 56 58
- Consulat de Sénégal; Tél: 22 22 98 35
- Consulat du Burkina Faso; Tél: 22 26 66 00
- Consulat du Niger; Tél: 22 22 43 31
- Consulat du Bénin; Tél: 22 20 98 80
- Ordre de Malte; Tél: 22 21 58 11
- RDC; Tél: 90 08 38 53

Les bons plans et les bonnes adresses à Lomé

BIBLIOTHEQUES

BIBLIOTHEQUE NATIONAL: Quartier Admi Tel: 22 21 04 10

CENTRE CULTUREL LOYOLA Quartier Agoè en face Camps FIR, Tel: 90 64 80 77

INSTITU FRANÇAIS DE LOME: Quartier Administratif; Tel: 22 23 46 60 / 22 23 46 65

LIBRAIRIE

GRAIN DE PENSEE: 30, bvd du 13 janvier Tel: 22 22 32 43

LIBRAIRIE BON PASTEUR: Quartier Assiganto Avenue Sylvanus Olympio Tel: 22 22 26 66

LIBRAIRIE BONNE SEMENCE: Quartier Avé Maria, Avenue du 30 Août

LIBRAIRIE STAR: Quartier Béniglato, rue du lac Togo Tel: 22 22 74 83

ESPACES CULTURELS

CENTRE BRIN DE CHOCOLAT: Quartier kodjoviakopé; Tel: 22 20 06 59 / 90 04 32 86

CENTRE CULTUREL: DENYIGBAN; Quartier St Joseph, rue Anima Tel: 22 41 98 16

CENTRE CULTUREL: LOYOLA; Quartier Agoè Tel: 90 64 80 77

CENTRE ODAYE: Quartier Hédranawoé Tel: 90 64 80 77

CENTRE ODAYE: Quartier Hédranawoé Tel: 22 42 12 07

MANNEQUINAT & HÔTESSE

ALLURE MODE AGENCE; Tel: 99 22 04 62

CHALLENGE AGENCE; Tel: 92 27 91 66

SALLE DE CINEMA

HARMONIE SIGNATURE: Résidence de la caisse Tel: 22 26 12 55

CANAL OLYMPIA: Tokoin Gbadago Tel: 98 34 83 52

CINEMA GREENFIELD; Quartier Tokoin hôpital Tel: 22 21 12 55

AGENCE DE COMMUNICATION

AG Partners: Sise à Cassablanca
www.couleurafrique.com

Larry Event Day (LED)

Une agence événementielle, Organisation d'événement privé et professionnel; Communication, Location d'espaces, Conseils, Wedding Planner et Décoration
Tél/ 22 21 87 80 / Cel: 98 77 40 54
Avenue François Mitterrand rue des Cocotiers

SUPERS MARCHES A LOME

CONCORDE: (Atikoumé; juste à côté de l'UTB)

RAMCO: (Qtier Assivito, Av de la Nouvelle Marche)

LE CHAMPION SUPER MARCHÉ: (Boulevard du 13 Janvier); Tél: 22 22 74 43

FRUITS ET LEGUMES

MARCHE ABATTOIR: (Juste en face du Super Marche Le Champion)

MARCHE DE GOYI SCORE: (Juste en face du Super Marché RAMCO)

PANIER BIO CENTRE MYTRO NUGNA: (Qtier Adidogomé, carrefour des Franciscains), Tél: 91 81 25 38

DANSE ET COURS DE ZUMBA

AFT: Quartier: Décon. Tél: 97 99 7919

COURS DE CAPOEIRA: Salle GYM TONIC. Tél: 90 79 79 90

COURS DE ZUMBA: HOTEL RESIDENCE «LES ANGES»; Qtier: Foréver; Tél: 90 17 03 30

COURS DE ZOOMBA (VITAL CLUB, Nana BLAKIME); Tél: 90 30 38 75

CIE CADAM (Danse traditionnelle africaine); Tél: 90 15 39 87

SALSA (Club Salsa 7- Henry Motra); Tél: 91 70 61 86

AVIATION

AERO-CLUB DU GOLFE (Route de l'aéroport)
Tél: 22 40 04 99

COURRIER EXPRESS

DHL (Qtier Nyékonakpoé, 15 78; Bd du 13 Janvier, Galerie Tountouli) Tél: 22 21 68 51

EMS TOGO (Tél: 22 26 70 51)

FEDEX (276; Bd du 13 Janvier, immeuble FIATA; 1e étage) Tél: 22 21 24 96

TOP CHRONO (Assiganto; Av Sylvanus Olympio) Tél: 22 21 73 68

SDV EXPRESS (Rue du commerce) Tél: 22 22 41 26

OPERATEURS TELEPHONIQUES

MOOV: Tél: 22 20 13 20

TOGO CELLULAIRE: Tél: 22 22 66 11

TOGO TELECOM: Tél: 22 21 47 14

SANTE GENERALISTES

DR CORINNE JOULIN-KARKA; Tél: 22 23 46 77

CLINIQUE BIASA; Tél: 22 21 11 37

CLINIQUE SAINT-RAPHAËL; Tél: 22 25 92 77

CHU TOKOIN; Tél: 22 21 25 01

CHU CAMPUS; Tél: 22 25 47 39 / 22 25 77 68

HORLOGE PARLANTE; Tél: 116

CLINIQUE UNIDIAL spécialisée en Hemodialyse / Tokoin habitat
Rue des filaos; Tel 23 36 01 00 / 90 39 45 72

OU MANGER ET DORMIR A LOME?

RESTAURANT LE TABLIER (Qtier Cacavéli, Bd de la Kara, 2è ruelle à droite après pharmacie Shalom venant de Bodjona)
Tél: (00228) 91 36 23 66 / 96 96 80 80

HOTEL RESIDENCE « LES ANGES » Qtier: Foréver; Tél: 90 17 03 30

HÔTEL BALKAN (Qtier Hédranawé); Tél: 22 61 30 63

LE MERLOT (Qtier Kassablanca) Tél: 93 05 11 11

MUSCULATION ET MASSAGE

Le NAUTILUS-FITNESS: HOTEL RESIDENCE « LES ANGES»
Tél: 22 26 34 71 / 90 17 03 30

BODYBUILDING-CLUB (Rue des hydrocarbures); Tél: 90 24 10 72

GYM CENTER (Qtier Nyékonakpoé, Avenue Joseph Strauss);
Tél: 90 04 76 60

GYM FIL « O » PARC (Agoè Nyivé); Tél: 22 35 18 28

GYM GHIS PALACE (Qtier Baguida); Tél: 22 71 49 70

Digitalisation au Togo

"SAIGE-Store", la plateforme dédiée aux achats en ligne des produits HAIER lancée

Désormais au Togo, les grossistes togolais et africains peuvent effectuer leur achat d'articles et produits de la marque mondiale HAIER en ligne en toute simplicité. Ceci, grâce à la nouvelle plateforme dénommée "SAIGE-Store", officiellement lancée jeudi 25 janvier 2024 à Lomé.



Photo de famille

C'était au cours d'une rencontre présidée par le PDG de la Société africaine d'investissements et de gestion des entreprises (SAIGE), Kovi Adanbounou.

Selon M. Kovi Adanbounou, cette plateforme est le fruit d'un partenariat stratégique de longue date avec la société Haier. "Cette plateforme commerciale qui est la deuxième de

HAIER, à l'instar de celle du CUBA couvrant les Caraïbes vise à faciliter la vie et les transactions des commerçants et hommes d'affaires africains qui n'auront plus besoin

d'effectuer des voyages à risques", a-t-il indiqué.

En effet, HAIER est une société chinoise présente dans plus de 160 pays. Elle fait partie des premiers producteurs mondiaux d'électroménagers, et d'électronique avec plus de 18 mille gammes de produits. Outre la production des électroménagers, la société commercialise également les équipements médicaux, des solutions numériques telles que: le e-éducation, e-gouvernement, et le système de télévision numérique, des solutions énergétiques utilisant le système solaire et les LED, des solutions d'extension du réseau électrique et des solutions de pare industrielles.

Ainsi, tous ces produits sont maintenant exposés sur la plateforme SAIGE-Store pour des commandes.

"SAIGE-Store se veut le lieu de « One step solution » ou vous trouverez tout ce dont

vous aurez besoin pour avoir une vie paisible et aisée. Haier a cru à ce projet, et est prêt à soutenir SAIGE toutes les fois que le besoin se fera sentir car Haier est déterminé à travailler avec le TOGO pour promouvoir l'amélioration de la prospérité économique », a déclaré Junior ADOHINZIN, Directeur Afrique de l'Ouest Hainergy/HAIER. Dans son déploiement, le projet de la plateforme a bénéficié de l'appui de la Fondation Agir Ensemble pour l'Afrique (EAE) qui par la voix de sa présidente Marie-Joe Trenou a rassuré de sa disponibilité à accompagner des initiatives qui permettent de créer un nouveau monde commercial basé sur le digital.

Pour rappel, une plateforme dénommée "PEGITIF" avait été lancée par les premiers responsables de SAIGE bien avant cette dernière, où sont présentés les produits de HAIER Conglomérat.

Séminaire annuel de Coris Bank Togo

Evaluation des performances pour de nouveaux succès

Pour de nouveaux succès en 2024, Coris Bank International Togo remobilise ses équipes. Pour ce faire, le personnel de distribution de Coris Money, la solution de paiement mobile de Coris Bank, a tenu un séminaire annuel, du 17 au 21 janvier 2024 à Kpalimé.

Scruter le passé pour faire le point des activités afin de se projeter avec assurance dans la nouvelle année, c'est ce qui a conduit, l'équipe Coris Money à ce séminaire. En passant en revue les réussites qui ont jalonné le parcours de la structure, Coris Money a dressé le tableau des différents défis et opportunités à rentabiliser.

Organisé par Coris Bank International Togo, ce séminaire est axé sur la "Gestion de projet marketing et management de la force de vente". Pour que la société puisse poursuivre sa croissance, et mieux s'imposer sur le marché de la monnaie électronique dans le pays, d'ambitieux objectifs ont été relevés. Pour les responsables, ces objectifs

traduisent l'engagement pour l'excellence et l'innovation recherchés par les responsables.

Par ailleurs, ce séminaire a permis de renforcer les capacités des participants afin qu'ils soient pleinement en phase avec les défis du secteur financier. Les échanges ont tourné autour de la conformité réglementaire, notamment la nécessité de respecter les normes en vue d'assurer la confiance de la clientèle.

Porte-monnaie électronique associé au numéro de téléphone, Coris Money permet même aux personnes qui ne disposent de compte bancaire de recevoir et d'envoyer de l'argent. C'est un instrument pratique qui offre aux utilisateurs la possibilité

d'avoir une fluidité dans les transactions commerciales et de ne pas se déplacer avec des billets de banques.

Engagé dans la digitalisation de ses services, Coris Money

à un client de Coris Bank International Togo ou d'autres établissements financiers partenaires de relier son compte bancaire à son compte Coris Money. Cette démarche assure l'interaction dynamique entre le porte-monnaie et

les paiements marchands, les paiements de factures (TDE, New World TV, Canalbox, Cash power, CEET...), les paiements de factures, d'impôts OTR, les paiements des cotisations sociales CNSS, les paiements en ligne,



Séminaire annuel de Coris Bank Togo, du 17 au 21 janvier à Kpalimé

permet également d'avoir accès à son compte bancaire à travers le service Bank to Wallet/Wallet to Bank. Ce service a le mérite de permettre

le compte bancaire. CrisMoney offre une gamme diversifiée de services à la clientèle. Il s'agit des transferts d'argent, les dépôts et retraits d'argent,

les opérations d'achats de crédit AIRTIME, sans oublier les opérations de Wallet to Bank et Bank to Wallet.

Edy Alley

Alimentation

La réduction du sucre doit tenir compte de certains éléments vitaux

De nos jours, de nombreuses personnes arrêtent de consommer du sucre. Cela peut être attribué à plusieurs raisons, telles que les changements de mode de vie et les régimes pauvres en glucides. Mais la principale raison est peut-être le danger que représente une trop grande quantité de sucre pour la santé. Toutefois, il y a des éléments à ne pas négliger lorsque l'on veut réduire sa consommation de sucre.

Réduire sa consommation de sucre présente des avantages indéniables, notamment la réduction de l'apport calorique, ce qui peut aider l'individu à perdre

et les protéines. Il peut utiliser le sucre corporel de la personne.

« Si le corps n'a pas de sucre, le cerveau fabrique du

en tirons de l'énergie, bougeons et vaquons à nos occupations dans la journée, le bonheur, la peau devient légère et l'esprit est éveillé », affirme le médecin. Selon lui, le problème du sucre n'est pas aussi exagéré.

L'on dit que le cerveau a besoin de plus de 100 g de sucre par jour pour

quantités de sucre courent un risque de maladies telles que le diabète, les maladies cardiaques et le cancer... mais cela n'est peut-être pas causé uniquement par le sucre. Le Dr Dibhaway a déclaré qu'il y avait beaucoup d'autres choses qui pouvaient causer ces maladies.

« Le diabète se manifeste de plusieurs manières, et il n'est pas directement causé par le sucre. Il peut être héréditaire à cause du sucre. Si l'alimentation augmente le poids de l'individu, la sécrétion d'insuline diminue », a-t-il déclaré. Il existe deux types de diabète. Le diabète de type 1 et le diabète de type 2.

Selon les médecins, le type 1 n'est pas causé par le sucre normal, mais par les cellules qui produisent l'insuline, une substance régulatrice du sucre dans le pancréas, détruite par le système immunitaire. Mais le type 2 peut être causé par une trop grande quantité de sucre consommé directement ou dans les aliments et les boissons que nous consommons.

Que se passe-t-il lorsque vous abandonnez le sucre ?

Les personnes qui arrêtent de consommer du sucre subissent des

moins de compréhension, moins d'activité, moins de bonheur, plus de transpiration », fait remarquer le généraliste.

Le sucre qui provoque cet effet est le sucre ordinaire et non naturel présent dans les aliments. « Cela doit être neutre. Il faut quelque chose d'équilibré. Quelque chose qui s'arrête ensemble n'est pas important et quelque chose qui doit être pris ensemble est important », a-t-il conseillé.

Tout le monde peut-il arrêter de consommer du sucre ?

Dr A. S. Dibhaway a insisté sur le fait qu'il y a des gens qui consomment beaucoup de sucre, mais cela ne les affecte pas.

« Notre population est pour la plupart rurale. Les gens boivent peut-être une tasse de thé avec beaucoup de sucre, mais ils marchent beaucoup », a-t-il déclaré. « Quand on dit aux gens d'arrêter cela, on les surveille. Il n'est pas bien que tout le monde arrête de prendre du sucre. Cela doit correspondre au poids et à la taille de la personne, et si les mouvements de la personne sont élevés, il n'y a aucune raison de dire stop », note-t-il.

Le spécialiste a conseillé



Le sucre blanc

du poids et c'est également bon pour la santé dentaire. Les glucides se présentent sous de nombreuses formes, notamment le sucre, naturellement présent dans les aliments tels que le fructose issu des protéines et le lactose issu du lait.

Dr Abdirahman Dhiblawe, médecin généraliste, a déclaré qu'une consommation de sucre au-delà de la limite recommandée peut entraîner une prise de poids. « Le monde a découvert que le surpoids augmente le risque de nombreuses maladies, telles que le diabète, l'hypertension artérielle, les douleurs articulaires dues au surpoids et d'autres maladies telles que les maladies cardiaques », a-t-il fait observer.

Notre corps a-t-il besoin de sucre ?

Le plus important est de savoir de quelle quantité le corps a besoin. On ne peut pas dire que le corps n'en a pas besoin. Le sucre est utilisé par le cerveau. Les trois formes d'aliments sont les protéines, les graisses et le sucre. Le cerveau ne peut pas utiliser uniquement les graisses

sucre à partir de protéines et de graisses. Le sucre est donc nécessaire au corps, mais la quantité autorisée est toujours limitée », fait savoir le spécialiste. Des changements dans l'équilibre chimique du cerveau peuvent être à l'origine des effets négatifs de l'arrêt du sucre.

Faut-il renoncer au sucre normal, celui ajouté au thé, au café et à d'autres choses ? « Les gens oublient que la plupart des aliments sont composés de sucre. Si vous les mangez seuls, ils contiennent beaucoup de sucre », précise le Dr Abdirahman Dhiblawe. Le type de sucre dont le corps a besoin s'appelle le glucose. Les médecins disent que le corps tire beaucoup d'énergie du glucose.

Mais il n'est pas nécessaire d'ajouter du glucose à l'alimentation, car le corps le fait naturellement en dégradant les aliments tels que les graisses, les protéines et les glucides.

Les bienfaits du sucre pour le corps

En plus du fait que le sucre est bon pour le cerveau, il présente d'autres bienfaits pour le corps. « Nous

fonctionner. Le sucre augmente également le sentiment de bonheur d'une personne, comme l'a dit le médecin, car le corps en tire de l'énergie. Les médecins disent que lorsqu'une personne se sent stressée, le sucre modifie ce sentiment et lui procure du bonheur. Le sucre est également utilisé



Le sucre roux

pour nettoyer le corps, en éliminant les peaux mortes du corps.

La relation entre le sucre et le diabète

Les personnes qui consomment de grandes

effets négatifs. Ceux-ci incluent des maux de tête, de la fatigue ou des changements d'humeur. La raison est le changement cérébral dont l'article parle plus haut. « On éprouve moins d'énergie,

aux gens de consulter un médecin, de mesurer leur taille et leur poids, et de déterminer s'ils doivent ou non réduire leur consommation de sucre.

Edem Dadzie

ACTE D'APPEL

A L'ENCONTRE DU JUGEMENT N° 448/2023 RENDU LE 19 MAI 2023 PAR LE TRIBUNAL D'INSTANCE A COMPETENCE CORRECTIONNELLE ET CIVILE DE TSEVIE

L'AN DEUX MIL VINGT TROIS
ET LE Jeudi 21 Décembre 2023 A 15h 23 mn

A la Requête des Nommés :

- 1) Madame AKAKPO Sessimé Arielle Myriam épouse MIDODJI Tel : 99 41 60 85 demeurant et domicilié à Lomé quartier Adidogomé ;
- 2) Madame ATTISSO Akouvi demeurant et domicilié à Djagblé
- 3) Monsieur ADJA Gbové Kodjo demeurant et domicilié à Djagblé
- 4) Monsieur AGBEWONU Michel, mandataire de la collectivité ADJA, demeurant et domicilié à Lomé Kpogan.

Assisté de Maître LUCIEN YAWOVI GASSIHOUN Avocat au Barreau du Togo demeurant à Tsévié-ville quartier Atikoumé Daviémodji Immeuble CAMELEON Tel/Fax : 23 30 21 68 Cel : 90 04 27 50/98 39 55 36 au Cabinet de qui domicile est élu pour les présentes et ses suites ;

Fait à Lomé le 21 Décembre 2023
 Maître OCTAVE - ROGER TOUSSAÏ, Huissier de Justice près la Cour d'Appel et le Tribunal de Grande Instance de Lomé, Courbevoie et Djaméhouli en Lomé ville, 23 bis, Rue PALAIS, derrière l'École Catholique de Saint Martin et l'École Togo Séminaire Supérieur.

Signifié et déclaré aux héritiers de feu SEMEVOR Kossi rep./Sieur SEMEVOR Koffi Francis, demeurant et domicilié à Lomé Agoè-Nyivé où étant en son domicile et parlant à : *L'annonce n'ayant pas de domicile ni d'adresse connus, j'ai procédé à la signification de l'acte par affichage au Palais de la Cour d'Appel de Lomé à la présence de son mari et d'un notaire délégué par le P.*
 Que les requérants sont Appelants comme de fait, ils interjettent formellement Appel par les présentes du Jugement N° 448/2023 rendu le 19 Mai 2023 par le chef de la Cour d'Appel de Lomé conformément aux dispositions de l'article 58 de l'ordonnance de 1999.

Tribunal d'Instance à Compétence Correctionnelle et Civile de Tsévié et ce pour les torts et griefs que lui cause ledit Jugement, lesquels seront déduits en temps et lieux devant la Cour d'Appel de Lomé ;

A CE QU'ILS NE L'IGNORENT

Et pour voir statuer sur ledit Appel, l'ai Huissier de Justice susdit et soussigné, à même requête, demeure, élection domicile et constitution que dessus,

Donné Assignation aux héritiers de feu SEMEVOR Kossi représenté par SEMEVOR Koffi Francis demeurant et domicilié à Lomé Agoè-Nyivé

A COMPARAITRE LE JEUDI 19 MARS 2024 A HUIT (08) HEURES PRECISES JOURS ET HEURES SUIVANTS DEVANT LA COUR D'APPEL DE LOME

En son Audience Ordinaire et au PALAIS DU RENOUVEAU à Lomé

TRES IMPORTANT

Vous devez comparaître personnellement à cette Audience ou vous y faire représenter par un Avocat ou par toute personne de votre choix ;

Le représentant s'il n'est Avocat devra se munir d'une procuration valable ;

A défaut vous vous exposeriez à ce qu'Arrêt soit rendu à votre encontre sur les seuls éléments fournis par vos adversaires.

POUR

L'objet de l'Appel est de demander à la Cour, tant pour les motifs exposés devant le premier Juge que pour ceux à exposer ultérieurement devant la Cour, Reformer le Jugement entrepris et adjuger aux Appelants le bénéfice de leurs Conclusions de Première Instance ;

PAR CES MOTIFS

EN LA FORME

Recevoir les Appelants en leur Appel régulier dans les formes et détails

AU FOND

Voir mettre à néant ledit Jugement émettant, voir décharger les Appelants des dispositions et condamnations contre eux prononcé par ledit Jugement.

STATUANT A NOUVEAU

ET FAISANT CE QUE LE PREMIER JUGE AURAIT DU FAIRE :

Voir adjuger aux Appelants les Conclusions par eux prises devant le Premier Juge et celle qu'ils croiront y ajouter devant la Cour ;

S'entendre l'intimé déclaré non recevable en tous cas mal fondé en sa demande fins et Conclusions, s'en voir débouter ;

SOUS TOUTES RESERVES
A CE QU'ILS NE L'IGNORENT

Et je lui ai étant et parlant comme ci-dessus, signifié et laissé Copie du présent Exploit dont le coût est de : 30000 Fc

L'HUISSIER

(Signature et sceau)

L'ABUS D'ALCOOL EST DANGEREUX POUR LA SANTÉ



CHINA MOUTAI

A TOAST TO CHINA
A TOAST TO THE WORLD

DISPONIBLE DANS LES BARS RESTAURANTS ET SUPERMARCHÉS
IMMEUBLE MARINA BAY . BOUTIQUE N5 . BOULEVARD DU MONO

INFOLINE: +228 70340292 | MOUTAI TOGO & BÉNIN

WWW.GMDISTRIBUTIONS.COM